

LES CCI RATTACHÉES AUX CONSEILS RÉGIONAUX ? INDIGNATION, RÉACTIONS, ET DÉTERMINATION

Publiée le vendredi 28 Février 2014 - Réseau des CCI

« **Nous apprenons ce projet fortuitement** », indique-t-il à l'issue de l'AG CCI France à laquelle il participait ce 25 février à Paris.

« *C'est un manque de connaissance et de reconnaissance des missions remplies par les CCI, par les élus et les collaborateurs, au service des entreprises et des territoires. C'est l'abnégation des efforts entrepris par les CCI pour baisser, comme à Nîmes, de 18% la fiscalité permettant leur fonctionnement et leurs investissements* ».

L'ensemble du monde des entreprises se lève contre cette initiative qui serait intégrée au projet de loi de décentralisation : il devrait être présenté en conseil des ministres le 9 avril avant d'être débattu par les parlementaires.

« *CCI France, la CGPME et le MEDEF parlent d'une même voix* », souligne Henry Douais, « **ensemble ils s'élèvent contre cette initiative menée sans concertation et qui ne ressemble à rien d'autre qu'à un transfert de moyens de l'Etat (les CCI sont sous leur tutelle) aux Régions** ».

Régions et CCI ont chacune leur légitimité et leur rôle dans l'économie. Rattacher les CCI aux Régions, c'est segmenter la force d'un réseau national par le sas de 22 politiques régionales différentes.

Pour rapprocher CCI et Régions, CCI France émet 4 propositions que le Président Douais appuie :

- Associer les CCI aux « conférences territoriales de l'action publique » (CTAP) prévues par la loi de décentralisation, pour les thèmes du développement économique, de la formation et de l'aménagement du territoire.
- Confier aux CCI l'animation du guichet unique TPE/PME, évitant ainsi les doublons constatés aux différentes échelles de collectivités. Le gouvernement veut un choc de simplification ? Les CCI proposent des actes concrets !
- Confier aux CCI les agences de développement, les agences pour l'international, et les agences pour l'innovation : les CCI sont prêtes à voir leur action comparée à celle des agences par une analyse de la capacité d'agir en proximité / des résultats pour les entreprises / du coût de fonctionnement.
- Associer les CCI à la mise en place des schémas des Conseils régionaux et des Métropoles pour qu'elles organisent leur offre de service en cohérence et contribuent à la cohérence des politiques publiques nationales / régionales / locales.

« **Notre mobilisation est à la hauteur de notre détermination : celle de chefs d'entreprises responsables, fiers de servir leur pays à travers l'institution consulaire, convaincus que ces 4 propositions vont dans le sens de l'intérêt général, de l'efficacité, et des choix budgétaires impératifs pour retrouver le chemin de la croissance** » .

Contact Presse

Gaël Martineau

T. 04 66 879 925

@. gael-martineau@nimes.cci.fr